



Procès-Verbal

Commission Départementale Pré-Compétitions U13

N° 16
1^{er} Février 2023

Par courriel : Jean-Luc Briand, Président
Manuel Vinet, Maxence Desmas, Jérémy Jannault
Assiste : Isabelle Perrette

Appel

Les suivantes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 190 des règlements généraux de la FFF.

Les décisions suivantes peuvent être frappées d'appel dans le délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée devant la Commission d'Appel du District de Football de Loire-Atlantique.

Par exception et comme prévu aux Règlements des championnats, le délai d'appel est réduit à deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée s'il :

- porte sur l'organisation ou le déroulement de la compétition,
- est relatif à un litige survenu lors des 2 dernières journées de la compétition,
- porte sur le classement en fin de saison.

Frais de procédure

Les frais exposés par le Centre de Gestion dans le cadre d'une procédure d'appel réglementaire sont prélevés, à l'issue de celle-ci, sur le compte du club appelant sous la forme de frais de dossier forfaitaires dont le montant est fixé à l'Annexe 5 des présents règlements, et affiné selon chaque cas dans les conditions ci-dessous :

- frais de dossier divisé par 2 en cas de réformation, à l'avantage de l'appelant, de la décision dont appel.
- absence de frais de dossier en cas d'annulation de la décision dont appel ou lorsque la faute sera due à une erreur administrative du Centre de Gestion.

En cas d'appel diligenté par un licencié, l'intéressé devra verser les frais susmentionnés au Centre de Gestion compétent et ce, sous huitaine à compter de la notification de la décision. A défaut, sa licence sera automatiquement désactivée et l'intéressé ne pourra enregistrer une nouvelle licence.

1. Approbation du Procès-Verbal

La Commission approuve le PV n° 15 du 25.01.2023

2. U13 Élite Passerelle

La Commission homologue les résultats de la dernière journée disputée le 28 janvier 2023.

La Commission valide les classements U13 Élite Accès Ligue.

La Commission prend connaissance de la non-participation de l'équipe 2 de Nantes Fc à la dernière phase.

Sont qualifiés pour la phase U13 Accès Ligue Passerelle Foot à 11 :

1^{er} de chaque groupe : Nantes Métallo Sc 1, Châteaubriant Voltigeurs 1, Rezé Fc 1, Nantes Dervallières Asc 1

2^e : Sautron As 1, Nantes Bellevue Jsc 1, Nantes La Mellinet 1

Meilleur 3^e (suite à la non-participation de Nantes Fc 2) : Nort Ac 1, en application de l'article 11.2.b

Au cours de cette phase, les équipes ci-dessus ont rempli cumulativement les obligations prévues au cahier des charges.

Les 8 équipes concernées sont invitées à une réunion obligatoire qui se tiendra le lundi 6 février 2023 à 19h00 à l'Espace NLG au District de Football de Loire-Atlantique.

3. Festival Foot U13 « Pitch » Féminin

Tour Éliminatoire (4 février 2023)

48 équipes sont engagées.

Les équipes sont réparties en 16 groupes de 3 équipes sur 8 sites différents (cf. annexe)

À l'issue de ce tour, dans chaque groupe, **2 équipes sur 3 seront qualifiées** pour le prochain tour le 4 mars 2023 soit 32 équipes.

Les plateaux sont fixés à 14h00 sauf modification d'horaire demandé par le club d'accueil parmi les horaires prévus pour la catégorie et ce sous réserve d'en informer le District et les clubs adverses au moins 8 jours avant.

4. Festival Foot U13 Masculin

Quatrième tour (4 février 2023)

La Commission a constitué 8 groupes de 4 équipes. Les groupes figurent en annexe et ont été diffusés sur le site Internet.

Les deux premiers de chaque groupe seront qualifiés pour la finalité départementale prévue le 8 avril 2023 à Saint-Brevin-les-Pins. Les autres équipes sont éliminées.

5. Challenge U12 Masculin

Troisième tour (4 février 2023)

La Commission a constitué 4 groupes de 3 équipes. Les groupes figurent en annexe et ont été diffusés sur le site Internet.

Les deux premiers de chaque groupe seront qualifiés pour la finalité départementale prévue le 1^{er} avril 2023 à Vallet. Les autres équipes sont éliminées.

6. Challenge Espoirs Crédit Agricole U13 Masculin

- **Niveau 1**

Quatrième tour (4 février 2023)

La Commission a constitué 12 groupes de 4 équipes. Les groupes figurent en annexe et ont été diffusés sur le site Internet.

Le premier de chaque groupe sera qualifié pour la finalité départementale prévue le 1^{er} avril 2023 à Vallet. Les autres équipes sont éliminées.

- **Niveau 2**

Troisième tour (14 janvier 2023)

- **Courriels**

La Commission a été informée des erreurs de résultats concernant les centres 1, 2 et 9. Elle apporte les modifications nécessaires concernant les équipes qualifiées.

Il est cependant demandé et rappelé d'être vigilant et de vérifier les scores des rencontres reportés sur la feuille de résultats.

Quatrième tour (4 février 2023)

La Commission a constitué 12 groupes de 4 équipes. Les groupes figurent en annexe et ont été diffusés sur le site Internet.

Le premier de chaque groupe sera qualifié pour la finalité départementale prévue le 1^{er} avril 2023 à Vallet. Les autres équipes sont éliminées.

7. Coupe Foot5 U13 Masculin

2^e Tour Éliminatoire (4 février 2023)

La Commission a constitué 4 groupes de 4 équipes. Les groupes figurent en annexe et ont été diffusés sur le site Internet.

Le premier de chaque groupe sera qualifié pour la finalité départementale le 22 avril 2023 à Vigneux. Les autres équipes sont éliminées.

8. Matches reportés ou à rejouer

La Commission fait le point sur les matches reportés :

N° match	Division	Nom des équipes	Date initiale	Date fixée
25429237	U13 D1	St Marc Foot 1 – Pontchâteau St Guillaume 1	21.01.2023	01.02.2023
25430058	U12 D1	St Philbert Grandlieu 21 – Ste Luce/Loire 21	21.01.2023	08.02.2023
25394846	U13F à 8	Guérande Madeleine 1 – GF Loroux Canton 1	10.12.2022	08.02.2023
25429743	U13 D3	Machecoul Asr 2 – Villeneuve Bourgneuf 2	21.01.2023	11.02.2023
25394849	U13F à 8	Gf Nantes Est 1 – Guérande Madeleine 1	21.01.2023	18.02.2023

9. U13 M et F – Phase 3

Afin de préparer la **prochaine phase des U13 Masculins et Féminines**, la Commission propose aux clubs qui souhaiteraient ajuster leurs engagements de l'informer **au plus tard le 8 février 2023**.

- Ajout ou retrait d'équipe
- Demande de changement de division afin d'évoluer dans un niveau de pratique adapté

Il est rappelé que chaque épreuve fait l'objet d'une évaluation du niveau de pratique laissée à l'appréciation du club qui engage ses équipes.

Cependant, la Commission d'Organisation établit **au début de chaque phase** les groupes de niveaux **en fonction des éléments en sa possession** (résultats ...).

10. Forfaits

. Forfaits

La Commission étudie :

- Les équipes ayant déclaré forfait en procédure normale
- Les équipes ayant déclaré forfait en procédure d'urgence
- Les rencontres non jouées pour équipe adverse absente

Conformément à l'article 26.1 du règlement de l'épreuve et l'annexe 5 financière des Règlements Généraux dont les sommes ont été fixées par le Comité de Direction en date du 12 mai 2022, l'équipe déclarée forfait sera amendée du droit d'engagement.

La liste des équipes forfaits figurent en annexe.

11. Étude des dossiers

Match n° 25429503 La Limouzinière Fcbl 1 / Le Pellerin Fcbl 1 Départemental 2 U13 groupe J du 21.01.2023

Vu l'absence de réponse du club de La Limouzinière Fcbl,

Vu la réponse du club de Le Pellerin Fcbl,

Considérant que l'article 28 des règlements des critères U13 masculins :

« 1. La rencontre est traitée sous feuille de match informatisée. Dans la circonstance exceptionnelle d'un dysfonctionnement constaté par les officiels, une feuille de match papier originale doit être envoyée au Centre de Gestion par le club recevant par messagerie officielle, dans le délai de 24 heures ouvrables après le match.

En cas de retard dans le retour de la feuille de match par l'équipe recevant, et jusqu'à 4 jours ouvrables après la rencontre, le club fautif est passible d'une amende dont le montant est fixé en annexe 5 aux RG de la LFPL. À compter du 5^{ème} jour ouvrable, le club fautif est passible du doublement de l'amende ainsi que de la perte du match à l'équipe recevant. L'équipe visiteuse ne bénéficie pas des points correspondant au gain du match, elle conserve alors le bénéfice des points acquis et des buts marqués lors de la rencontre.

(...)En cas de dysfonctionnement, un rapport d'échec FMI devra être complété par les responsables des deux équipes et l'arbitre de la rencontre. Ce document disponible sur le site Internet du District est à renvoyer avec la feuille de match papier.

Le non-respect de ce délai entraîne, à l'encontre du club fautif, une amende dans les conditions fixées au paragraphe 1 du présent article. »

La Commission constate que :

- Aucune feuille de match n'a été transmise par le club recevant
- Le club recevant n'a fourni aucun élément à la demande de la commission
- Le club adverse a informé que la FMI n'a pas pu être utilisé
- Le club de La Limouzinière Fcbl est en état de récidive (19/11/2022 et 26/11/2022)

En conséquence, la Commission décide de :

- Donner match perdu par pénalité à l'équipe 1 du club de La Limouzinière Fcbl 1 sur le score de 0 but à 9 pour remporter le bénéfice au club de Le Pellerin Fcbl 1
- Infliger une amende de 100 € au club de La Limouzinière Fcbl pour non réponse à une demande de document
- Infliger une amende de 40 € au club de La Limouzinière Fcbl pour non utilisation de la FMI

Match n° 25429508 La Limouzinière Fcbl 1 / Chauvé Éclair 1 Départemental 2 U13 groupe J du 28.01.2023

Vu l'absence de réponse du club de La Limouzinière Fcbl,

Vu la réponse du club de Chauvé Éclair,

Considérant que l'article 28 des règlements des critères U13 masculins :

« 1. La rencontre est traitée sous feuille de match informatisée. Dans la circonstance exceptionnelle d'un dysfonctionnement constaté par les officiels, une feuille de match papier originale doit être envoyée au Centre de Gestion par le club recevant par messagerie officielle, dans le délai de 24 heures ouvrables après le match.

En cas de retard dans le retour de la feuille de match par l'équipe recevant, et jusqu'à 4 jours ouvrables après la rencontre, le club fautif est passible d'une amende dont le montant est fixé en annexe 5 aux RG de la LFPL. À compter du 5^{ème} jour ouvrable, le club fautif est passible du doublement de l'amende ainsi que de la perte du match à l'équipe recevant. L'équipe visiteuse ne bénéficie pas des points correspondant au gain du match, elle conserve alors le bénéfice des points acquis et des buts marqués lors de la rencontre.

(...)En cas de dysfonctionnement, un rapport d'échec FMI devra être complété par les responsables des deux équipes et l'arbitre de la rencontre. Ce document disponible sur le site Internet du District est à renvoyer avec la feuille de match papier.

Le non-respect de ce délai entraîne, à l'encontre du club fautif, une amende dans les conditions fixées au paragraphe 1 du présent article. »

La Commission constate que :

- Aucune feuille de match n'a été transmise par le club recevant
- Le club recevant n'a fourni aucun élément à la demande de la commission
- Le club adverse a informé que la FMI n'a pas pu être utilisé
- Le club de La Limouzinière Fcbl est en état de récidive (19/11/2022, 26/11/2022 et 21/01/2023)

En conséquence, la Commission décide de :

- Donner match perdu par pénalité à l'équipe 1 du club de La Limouzinière Fcbl 1 sur le score de 0 but à 3 pour remporter le bénéfice au club de Chauvé Éclair 1
- Infliger une amende de 100 € au club de La Limouzinière Fcbl pour non réponse à une demande de document
- Infliger une amende de 30 € au club de La Limouzinière Fcbl pour non retour de la feuille de match

Le Président de la Commission,
Jean-Luc Briand



La secrétaire,
Isabelle Perrette

Elite Accès Ligue U13 / 2	Groupe A	403191	574
---------------------------	----------	--------	-----

Classement officiel au 28/01/2023

	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1 Nantes Metallo Sc 1	12	5	4	0	1	0	0	0	0	19	13	6
2 Nantes Fc 2 (refus)	12	5	4	0	1	0	0	0	0	20	3	17
3 Reze Aepr 1	7	5	2	1	2	0	0	0	0	9	10	-1
4 Thouare Us 1	6	5	2	0	3	0	0	0	0	12	23	-11
5 Le Loroux Landreau O 1	6	5	2	0	3	0	0	0	0	4	7	-3
6 Guerande St Aubin 1	1	5	0	1	4	0	0	0	0	6	14	-8

Elite Accès Ligue U13 / 2	Groupe B	403191	573
---------------------------	----------	--------	-----

Classement officiel au 28/01/2023

	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1 Chateaubriant Voltig 1	13	5	4	1	0	0	0	0	0	18	9	9
2 Sautron As 1	13	5	4	1	0	0	0	0	0	13	5	8
3 St Nazaire Af 3	9	5	3	0	2	0	0	0	0	13	10	3
4 Orvault Rc 1	6	5	2	0	3	0	0	0	0	12	10	2
5 Nantes Bellevue Jsc 2	3	5	1	0	4	0	0	0	0	17	16	1
6 Nantes Etoile Cens 1	0	5	0	0	5	0	0	0	0	4	27	-23

Elite Accès Ligue U13 / 2	Groupe C	403191	572
---------------------------	----------	--------	-----

Classement officiel au 28/01/2023

	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1 Reze Fc 1	13	5	4	1	0	0	0	0	0	16	6	10
2 Nantes Bellevue Jsc 1	10	5	3	1	1	0	0	0	0	15	5	10
3 St Etienne Montluc 1	7	5	2	1	2	0	0	0	0	21	15	6
4 St Julien Divatte Fc 1	6	5	2	0	3	0	0	0	0	12	18	-6
5 St Philbert Gd Lieu 1	4	5	1	1	3	0	0	0	0	9	18	-9
6 Derval Sc Nord Atlan 1	3	5	1	0	4	0	0	0	0	16	27	-11

Elite Accès Ligue U13 / 2	Groupe D	403191	575
---------------------------	----------	--------	-----

Classement officiel au 28/01/2023

	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1 Nantes Dervallieres 1	15	5	5	0	0	0	0	0	0	17	4	13
2 Nantes La Mellinet 1	12	5	4	0	1	0	0	0	0	21	7	14
3 Nort Sur Erdre Ac 1 (Meilleur 3ème)	9	5	3	0	2	0	0	0	0	7	12	-5
4 Heric Fc 1	6	5	2	0	3	0	0	0	0	10	11	-1
5 Nantes Sporting Club 1	3	5	1	0	4	0	0	0	0	5	16	-11
6 Gj Asl Fccm 1	0	5	0	0	5	0	0	0	0	7	17	-10



4 rue du Leinster - CS 44502
44245 La Chapelle-sur-Erdre Cedex

Dossier suivi par : iperrette@foot44.fff.fr

Foot à 8 – Festival Foot U13 - Pitch

Phase 4 - Tour d'Éliminatoire
Samedi 04 Février 2023

Saison 2022/2023

CENTRE N°01 - Nantes Métallo Sc

- 1 - Châteaubriant Voltigeurs 1
- 2 - Nantes Bellevue Jsc 1
- 3 - Nantes Métallo Sc 1
- 4 - Pornic Foot 1

CENTRE N°03 - Sucé s/Erdre Jge

- 1 - Sucé s/Erdre Jge 1
- 2 - Nantes La Mellinet 1
- 3 - Le Loroux Landreau Osc 1
- 4 - St-Nazaire Af 1

CENTRE N°05 - Nantes Fc Toutes Aides

- 1 - St-Philbert Gd Lieu Us 1
- 2 - GJ Asl Fccm 1
- 3 - Nantes Fc Toutes Aides 1
- 4 - Gèneson As Sud Loire 1

CENTRE N°07 - Rezé Fc

- 1 - Rezé Fc 1
- 2 - GJ Mésanger St-Géréon 1
- 3 - GJ La Baule Côte d'Amour 1
- 4 - Carquefou Usja 1

CENTRE N°02 - Blain Es

- 1 - St-Étienne de Montluc Fcs 1
- 2 - St-Joachim Fc Brière 1
- 3 - Blain Es 1
- 4 - Nort s/Erdre Ac 1

CENTRE N°04 - La Chapelle s/Erdre Ac Ch.

- 1 - Vertou Ussa 1
- 2 - Grandchamp As 1
- 3 - La Chapelle s/Erdre Ac Chap. 1
- 4 - GJ Chaumes Rouans Vue 1

CENTRE N°06 - Nantes Sc

- 1 - St-Julien Divatte Fc 1
- 2 - Nantes Dervallières Asc 1
- 3 - Nantes Sc 1
- 4 - Guérande Sa 1

CENTRE N°08 - St-Étienne de Montluc Fcs

- 1 - Ancenis Rcasg 1
- 2 - St-Sébastien s/Loire Fc 1
- 3 - Vallet Es 1
- 4 - Nantes Fc 2





4 rue du Leinster - CS 44502
44245 La Chapelle-sur-Erdre Cedex

Dossier suivi par : iperrette@foot44.fff.fr

Foot à 8 - Challenge Départemental U12

Phase 3 - Tour d'Éliminatoire
Samedi 04 Février 2023

Saison 2022/2023

CENTRE N°01 - Ste-Luce s/Loire Us

Poule A

- 1 - Ste-Luce s/Loire Us 21
- 2 - Vertou Ussa 5
- 3 - Mouzeil Teillé Ligné Fc 4

Poule B

- 4 - Thouaré s/Loire Us 1
- 5 - St-Philbert Gd Lieu Us 21
- 6 - St-Nazaire Af 2



CENTRE N°02 - Carquefou Usja

Poule A

- 1 - Carquefou Usja 2
- 2 - Nantes La Mellinet 3
- 3 - St-Herblain Uf 3 (ex 21)

Poule B

- 4 - Couëron Chabossière Fc 21
- 5 - St-Julien Divatte Fc 6
- 6 - Pornic Foot 21





4 rue du Leinster - CS 44502
44245 La Chapelle-sur-Erdre Cedex

Dossier suivi par : iperrette@foot44.fff.fr

Foot à 8 - Challenge "Espoirs" Crédit Agricole U13 - Niveau 1

Phase 4 - Tour d'Éliminatoire
Samedi 04 Février 2023

Saison 2022/2023



CENTRE N°01 - - St-Marc s/Mer Foot

- 1 - St-Marc s/Mer Foot 1
- 2 - Gj Fc3r Fcam 1
- 3 - St-Nazaire Af 4
- 4 - Savenay Malv. Prin. Fc 1

CENTRE N°03 - Guérande La Madeleine As

- 1 - St-Nazaire Af 3
- 2 - St-Marc s/Mer Foot 2
- 3 - Campbon Ubcc 1
- 4 - Guérande La Madeleine As 1

CENTRE N°05 - Nort s/Erdre Ac

- 1 - Châteaubriant Al 1
- 2 - Vallons Erdre Fc Vlp 2
- 3 - Orvault Sf 1
- 4 - Nort s/Erdre Ac 2

CENTRE N°07 - Petit Mars Fc

- 1 - Petit Mars Fc 1
- 2 - La Roche Blanche Côteaux 1
- 3 - Nantes St-Pierre 1
- 4 - Ancenis Rcasg 2

CENTRE N°09 - Nantes St- Méd. Doulon Asc

- 1 - Vertou Foot Es 1
- 2 - Orvault Rc 2
- 3 - Ent. Vignoble Mouzillon 1
- 4 - Nantes St-Méd. Doulon Asc 1

CENTRE N°11 - Le Pellerin Fc Basse Vilaine

- 1 - Les Sorinières Élan Foot 1
- 2 - Le Pellerin Fc Basse Loire 1
- 3 - St-Sébastien s/Loire Fc 2
- 4 - Ste-Pazanne Fc Retz 1

CENTRE N°02 - Bené Ja

- 1 - Pontchâteau St-Guillaume As 1
- 2 - Camoël Presqu'île Vilaine Fc 1
- 3 - Besné Ja 1
- 4 - Vigneux Es 1

CENTRE N°04 - Grandchamp As

- 1 - Plessé Dresny Es 1
- 2 - Gj Abbaretz Pierre Bleue 1
- 3 - Grandchamp As 2
- 4 - Pontchâteau Aos 1

CENTRE N°06 - Gj Abbaretz Pierre Bleue

- 1 - Gj Joué Les Touches 1
- 2 - Gj Abbaretz Pierre Bleue 2
- 3 - Thouaré s/Loire Us 2
- 4 - Nantes Bellevue Jsc 3

CENTRE N°08 - Les Sorinières Élan Foot

- 1 - Nantes La Mellinet 2
- 2 - Vallet Es 2
- 3 - Nantes Bellevue Jsc 2
- 4 - Les Sorinières Élan Foot 2

CENTRE N°10 - Nantes Sud 98

- 1 - St-Herblain Preux As 1
- 2 - Nantes Sud 98 1
- 3 - St-Julien Divatte Fc 2
- 4 - Vertou Ussa 2

CENTRE N°12 - La Montagne Fc

- 1 - La Montagne Fc 1
- 2 - Villeneuve Bourgneuf Fc 1
- 3 - Bouaye Fc 1
- 4 - Aigrefeuille As Maine 1





4 rue du Leinster - CS 44502
44245 La Chapelle-sur-Erdre Cedex

Dossier suivi par : iperrette@foot44.fff.fr

Foot à 8 - Challenge "Espoirs" Crédit Agricole U13 - Niveau 2

Phase 4 - Tour d'Éliminatoire
Samedi 04 Février 2023

Saison 2022/2023



CENTRE N°01 - Ste-Reine Crossac F.

- 1 - Ste-Reine Crossac Foot 1
- 2 - Camoël Presqu'île Vilaine Fc 2
- 3 - St-Nazaire Af 5
- 4 - Pontchâteau St-Guillaume As 2

CENTRE N°03 - St-Brévin Ac

- 1 - St-André des Eaux 2
- 2 - Ste Pazanne Fc Retz 2
- 3 - La Chevrolière Herba 2
- 4 - St-Brévin Ac 2

CENTRE N°05 - St-Mars du Désert Ja

- 1 - Blain Es 2
- 2 - Orvault Sf 3
- 3 - St-Mars du Désert Ja 2
- 4 - GJ Moisdon Forges 2

CENTRE N°07 - Treillières Sf

- 1 - Treillières Sf 2
- 2 - Cordemais Le Temple Fc 1
- 3 - GJ Loireauxence Vair 3
- 4 - Nantes Étoile du Cens 3

CENTRE N°09 - Vertou Ussa

- 1 - St-Herblain Uf 2
- 2 - Vertou Ussa 4
- 3 - Nantes Sc 3
- 4 - St-Philbert Gd Lieu Us 2

CENTRE N°11 - Indre Basse Us

- 1 - Bouaye Fc 3
- 2 - Indre Basse Us 1
- 3 - Ste-Luce s/Loire Us 1
- 4 - Chauve Éclair 1

CENTRE N°02 - St-Nazaire Ump

- 1 - GJ La Baule Côte d'Amour 2
- 2 - Pornichet Es 2
- 3 - St-Nazaire Ump 2
- 4 - GJ Chaumes Rouans Vue 3

CENTRE N°04 - Couëron Chabossière Fc

- 1 - Couëron Chabossière Fc 2
- 2 - Campbon Ubcc 3
- 3 - Blain Es 3
- 4 - Rezé Fc 3

CENTRE N°06 - Riaillé Ufce Donneau

- 1 - Sucé s/Erdre Jge 3
- 2 - Riaillé Ufce Donneau 1
- 3 - GJ Nord 44 1
- 4 - Le Gâvre Fcgc 1

CENTRE N°08 - Nantes St-Félix Ccs

- 1 - Mouzeil Teillé Ligné Fc 2
- 2 - Vertou Ussa 3
- 3 - Bouaye Fc 4
- 4 - Nantes St-Félix Ccs 1

CENTRE N°10 - Rezé Aepr

- 1 - Rezé Aepr 2
- 2 - La Limouzinière Fc Logne B. 1
- 3 - GJ de Goulaine 2
- 4 - Clisson Étoile 2 (ex U12 21)

CENTRE N°12 - Vieillevigne La Planche Asf

- 1 - St-Julien Divatte Fc 3
- 2 - St-Herblain Preux As 2
- 3 - Nantes La Mellinet 4
- 4 - Vieillevigne La Planche Asf 2





COUPE FOOT 5

U12-U13M

04/02/2023



Centre 1	
Lieu	GUERANDE
A	Guérande SA 3
B	Pornichet Es 3 III
C	Guérande La Madeleine As 2
D	Pontchâteau St-Gul. As 21

Centre 2	
Lieu	CHAPELLE/ERDRE (district à 11h)
A	St-Herblain UF 4
B	Nantes Don Bosco Foot 21
C	Bouguenais Foot 3
D	Les Sorinières Élan Foot 3

Centre 3	
Lieu	CHAPELLE/ERDRE (district à 14h)
A	Châteaubriant Voltigeurs 21
B	Mouzeil Teillé Ligné Fc 3
C	Ancenis Rcsag 21
D	Orvault Rc 3

Centre 4	
Lieu	MOUZILLON
A	Ent. Vignoble Mouzillon 3
B	St-Étienne de Montluc Fcs 3
C	Nantes Sc 21
D	Chauvé Éclair 2

Compétition / Phase	Poule	Club	Equipe	Match		Date	
Départemental 2 U12 Masculin / 2	B	563770	Nantes Sporting Club 21	FM	25430091	59684.1	28/01/2023
Départemental 4 U13 Masculin / 2	D	510460	Gj Asl Fccm 3	FM	25429808	59412.1	28/01/2023
Départemental 4 U13 Masculin / 2	F	520437	Nd Landes Esl 2	FM	25429839	59443.1	28/01/2023
Départemental 4 U13 Masculin / 2	I	516989	Suce Sur Erdre Jge 4	FM	25429884	59488.1	28/01/2023
		580423	Gj Loireauxence Vair 5	FM	25429885	59489.1	28/01/2023
Départemental 4 U13 Masculin / 2	J	530791	Casson As 1	FM	25429899	59503.1	28/01/2023
Départemental 4 U13 Masculin / 2	M	551545	Nantes Etoile Cens 4	FM	25429943	59548.1	28/01/2023

Type de dossier : Administratif									
Dossier :	20746246	Match :	59109.1	Départemental 2 U13 Masculin / 2		Groupe J		594	
Date :	31/01/2023		21/01/2023	548871 La Limouziniere Fclb 1	-	560519 Le Pellerin F.C.B.L. 1			
Personne :						Club : 548871 F.C. LOGNE ET BOULOGNE			
Motif :	15	Absence de réponse demande document ou renseignement				Date d'effet	Date de fin	Montant	
Décision :	15	Absence réponse demande document ou renseignement				01/02/2023	01/02/2023	100,00€	
Dossier :	20746692	Match :	59114.1	Départemental 2 U13 Masculin / 2		Groupe J		594	
Date :	01/02/2023		28/01/2023	548871 La Limouziniere Fclb 1	-	524921 Chauve Eclair 1			
Personne :						Club : 548871 F.C. LOGNE ET BOULOGNE			
Motif :	15	Absence de réponse demande document ou renseignement				Date d'effet	Date de fin	Montant	
Décision :	15	Absence réponse demande document ou renseignement				01/02/2023	01/02/2023	100,00€	
Dossier :	20731365	Match :	59412.1	Départemental 4 U13 Masculin / 2		Groupe D		623	
Date :	28/01/2023		28/01/2023	525241 St Etienne Montluc 3	-	510460 Gj Asl Fccm 3			
Personne :						Club : 510460 AM. ST LYPHARD			
Motif :	05	Forfait				Date d'effet	Date de fin	Montant	
Décision :	05	Amende : Forfait				01/02/2023	01/02/2023	35,00€	
Dossier :	20731367	Match :	59443.1	Départemental 4 U13 Masculin / 2		Groupe F		621	
Date :	28/01/2023		28/01/2023	525241 St Etienne Montluc 4	-	520437 Nd Landes Esl 2			
Personne :						Club : 520437 E.S. NOTRE DAME DES LANDES			
Motif :	05	Forfait				Date d'effet	Date de fin	Montant	
Décision :	05	Amende : Forfait				01/02/2023	01/02/2023	35,00€	
Dossier :	20731374	Match :	59488.1	Départemental 4 U13 Masculin / 2		Groupe I		630	
Date :	28/01/2023		28/01/2023	516989 Suce Sur Erdre Jge 4	-	547590 Mouzeil Taille Ligne 4			
Personne :						Club : 516989 J. GARDE DE L'ERDRE SUCE			
Motif :	05	Forfait				Date d'effet	Date de fin	Montant	
Décision :	05	Amende : Forfait				01/02/2023	01/02/2023	35,00€	
Dossier :	20731368	Match :	59489.1	Départemental 4 U13 Masculin / 2		Groupe I		630	
Date :	28/01/2023		28/01/2023	521131 Nantes St Med Doulon 3	-	580423 Gj Loireauxence Vair 5			
Personne :						Club : 580423 GJ LOIREAUXENCE VAIR			
Motif :	05	Forfait				Date d'effet	Date de fin	Montant	
Décision :	05	Amende : Forfait				01/02/2023	01/02/2023	35,00€	
Dossier :	20746662	Match :	59503.1	Départemental 4 U13 Masculin / 2		Groupe J		627	
Date :	01/02/2023		28/01/2023	580423 Gj Loireauxence Vair 4	-	530791 Casson As 1			
Personne :						Club : 530791 A.S. CASSON			
Motif :	05	Forfait				Date d'effet	Date de fin	Montant	
Décision :	05	Amende : Forfait				01/02/2023	01/02/2023	35,00€	
Dossier :	20745131	Match :	59548.1	Départemental 4 U13 Masculin / 2		Groupe M		626	
Date :	30/01/2023		28/01/2023	582222 St Sebastien Fc 4	-	551545 Nantes Etoile Cens 4			
Personne :						Club : 551545 ETOILE DU CENS NANTES			
Motif :	05	Forfait				Date d'effet	Date de fin	Montant	
Décision :	05	Amende : Forfait				01/02/2023	01/02/2023	35,00€	

Dossier :	20746245	Match :	59109.1	Départemental 2 U13 Masculin / 2	Groupe J	594
Date :	31/01/2023	21/01/2023	548871	La Limouziniere Fclb 1	- 560519	Le Pellerin F.C.B.L. 1
Personne :	Club : 548871 F.C. LOGNE ET BOULOGNE					
Motif :	74	Non présentation de la tablette pour la FMI			Date d'effet	Date de fin Montant
Décision :	AMEN	Amende administrative			01/02/2023	01/02/2023 40,00€
Dossier :	20746693	Match :	59114.1	Départemental 2 U13 Masculin / 2	Groupe J	594
Date :	01/02/2023	28/01/2023	548871	La Limouziniere Fclb 1	- 524921	Chauve Eclair 1
Personne :	Club : 548871 F.C. LOGNE ET BOULOGNE					
Motif :	42	Non retour de feuille de match papier ou FMI			Date d'effet	Date de fin Montant
Décision :	42	Non retour Feuille de match			01/02/2023	01/02/2023 30,00€